



## Caution personnelle atradius

Par **cindy**, le **04/04/2011** à **16:49**

Bonjour,

En 2006 j'ai pris la gérance d'une station service TOTAL et donc il m'ont fait signer une caution chez ATRADIUS à titre personnel et en 2007 j'ai arrêté cette activité avec depot de bilan a la clef mais maintenant ATRADIUS me réclame la somme de 37.000 € étant déjà avec un dossier de surendettement et actuellement en longue maladie j'aimerais savoir si je pourrais faire une nouvelle demande de dossier en BDF en y ajoutant cette somme.

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement